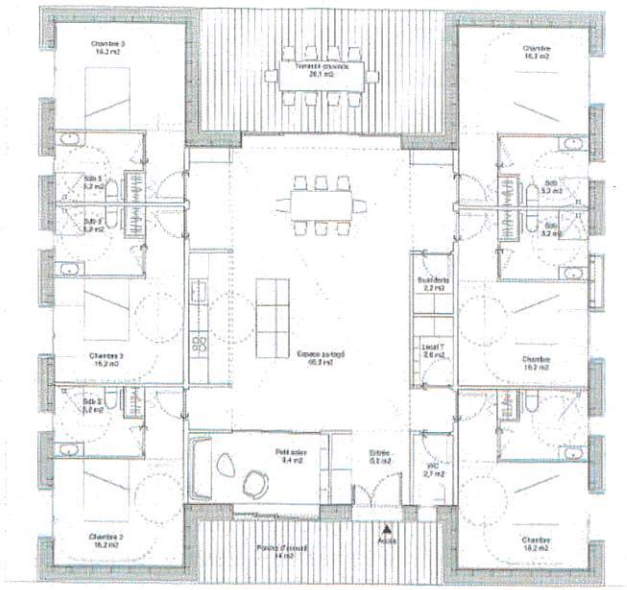

LOYER charges comprises au 01/01/2026 :

403,26€ (+30€ pour un couple)

Dépôt de garantie : 316.26€, correspondant à un mois de loyer hors charges (sert aussi de base de calcul pour l'aide au logement).
Un compteur unique pour les charges d'eau et d'électricité avec régularisation annuelle.
Meublez votre espace privatif de 21 m^2, comprenant une chambre et une salle de bain avec sanitaires. Profitez d'un espace partagé de plus de 65 m^2 avec cuisine aménagée et salle à manger. Vous bénéficiez aussi d'un salon pour recevoir vos invités ou regarder la télévision tranquillement. Une buanderie et un WC visiteurs complètent l'aménagement intérieur.
Côté extérieur, une grande terrasse ombragée donnant sur un jardin, où vous pourrez aussi y cultiver votre potager. Six places de stationnement sont installées, vous pourrez aussi brancher votre vélo ou voiture électrique.

<u>Une maison ouverte sur son environnement :</u>

- Envie de vous installer dans une maison moderne et confortable, alliant domotique et matériaux naturels, économique et bioclimatique
- A la recherche d'un chez soi sans être seul, dans un cadre stimulant et sécurisant. Vous serez maitre de votre temps, de vos envies et de vos habitudes. Vous serez pleinement impliqué pour définir les règles du vivre ensemble en participant à l'écriture du projet de vie sociale et partagée.

LA MAISON PARTAGEE DE DONNEZAC

La Communauté de Communes LATITUDE NORD GIRONDE vous propose, à titre de résidence principale, un mode d'habitation regroupée pour :

Se loger dans un domicile ordinaire en colocation

Partager des temps de vie sociale

Être accompagné et soutenue dans son autonomie

DOSSIER DE PRESENTATION

L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE
LATITUDE NORD GIRONDE
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CIAS 49, avenue du Général de Gaulle 33920 SAINT YZAN DE SOUDIAC ☎ 05 57 58 67 16

Secretariat.cias@latitude-nord-gironde.fr

En milieu rural, il existe très peu de structures autres que les maisons de retraite ou résidences pour personnes âgées. Beaucoup d'entre-elles se retrouvent dans des situations d'isolement et sont pourtant encore assez **autonomes et valides pour choisir une alternative à l'entrée en établissement.** C'est pour répondre aux attentes de ces seniors et de leurs familles que la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde a décidé de financer cette maison. Son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) porte le projet et en assure la gestion.

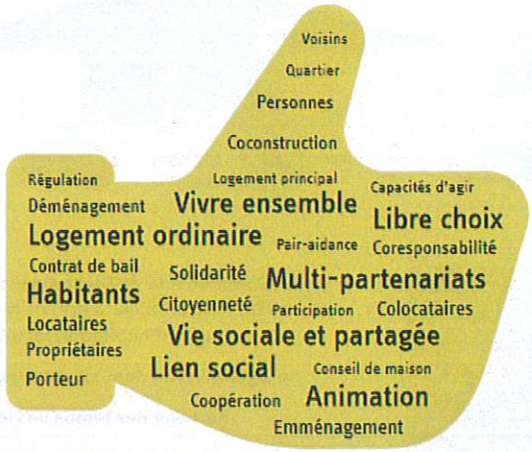

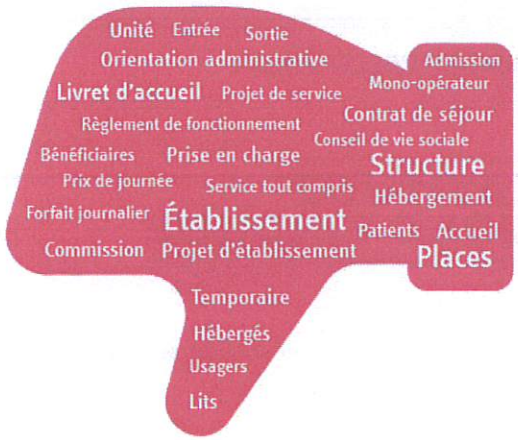

En amont de la remise des clés vous serez invité à participer à l'écriture de la charte de Vie Sociale et Partagée

Cette charte est le moyen pour les habitants de se mettre d'accord sur les valeurs et les principes de fonctionnement de la colocation, le rôle des intervenants, les règles de vie commune, ainsi que les modalités de mise en œuvre des activités de loisirs. Il s'agit d'un véritable outil du vivre-ensemble.

Vous déciderez ensemble des règles de vie commune à respecter et des activités collectives que vous souhaitez réaliser.

Vous définirez ensemble l'organisation de votre vie en colocation : prise de repas, courses, bruits, propreté et tâches ménagères, activités, équipements, espaces, invitations, alcool, tabac, animaux, participation aux charges de la vie courante, accueils et départs...

Il est prévu qu'une **maîtresse, ou un maitre de maison** se charge de faire le lien entre tous les colocataires et gère l'intendance (courses, repas, ménage, entretien du linge, coordination des interventions extérieures liées au bien-être de tous). Grâce à elle, ou lui, **un esprit familial règne dans la maison** où chacun peut participer tout en préservant son intimité.